

Une voiture volante française pourrait être commercialisée d'ici 2015

► ECONOMIE ► ENTREPRISES Par Caroline Piquet | Mis à jour le 21/02/2014 à 13:27 | Publié le 21/02/2014 à 07:15

L'AUTEUR

SUR LE MÊME SUJET

RÉAGIR (98)

PARTAGER

IMPRIMER

COLLECTOR SQUARE



www.collectorsquare.com



VIDÉO - Une entreprise française travaille sur un prototype de buggy volant baptisé Pégase. Prévu pour voler jusqu'à 3000 mètres d'altitude, le véhicule intéresse beaucoup l'armée française qui a déjà investi près de 60.000 euros dans ce projet.

Ce prototype pourrait être la première voiture volante commercialisée en Europe. **Créé par l'entreprise strasbourgeoise Vaylon**, cet engin est la combinaison d'un véhicule tout terrain et d'un ULM. Ce buggy équipé d'une voile de 38 m² et d'un moteur à hélices a seulement besoin d'une centaine de mètres pour décoller et atterrir. Une fois dans les airs, l'engin baptisé Pégase, est capable de voler jusqu'à 3000 mètres d'altitude, à une vitesse de 60-80 km/h pendant environ trois heures. L'appareil, prévu pour rouler au sans-plomb 98, est aussi habilité à circuler au sol et peut atteindre les 100 km/h.



«L'objectif est de pouvoir se déplacer rapidement sur terre ou dans les airs, de manière autonome et en toutes circonstances», explique Jérôme Dauffy qui travaille sur ce projet depuis 2008. Ce passionné d'aviation a travaillé avec des ingénieurs d'une école d'aéronautique et plusieurs entreprises dans le secteur de la compétition automobile et des véhicules spéciaux (SERA, Tork Engineering et Oreca Moteurs).

Prix de vente: 100.000 euros

Pour l'heure, ce véhicule tout terrain est encore à l'état de prototype. Le premier vol est prévu pour début mars. Si les tests sont concluants, l'entreprise qui a récemment rejoint un incubateur aéronautique parisien devra plancher sur une stratégie de commercialisation. Enfin, l'appareil devra répondre aux normes européennes et obtenir une double homologation pour rouler et voler en toute sécurité. Sera-t-il alors possible de survoler les bouchons aux heures de pointe? «Non, répond Jérôme Dauffy. Le Pégase devra répondre aux normes de l'ULM qui n'est pas autorisé à voler à proximité des villes. Mais l'objectif est de pouvoir se déplacer presque partout dans le monde».



Un autre défi attend la petite start-up: trouver une clientèle. Jérôme Dauffy espère commercialiser son engin dans le courant de l'année 2015. Prix de vente? 100.000 euros, le coût d'un ULM. «C'est sûr que Pégase s'adresse à une clientèle attirée par des produits haut de gamme», reconnaît son inventeur. Autre contrainte: le conducteur devra également être titulaire du brevet pilote paramoteur qui nécessite une vingtaine d'heures de vol. «Mais, il est très facile à obtenir», assure Jérôme Dauffy qui espère aussi séduire la sécurité civile, les ONG et bien d'autres professionnels encore.

En attendant, l'entreprise strasbourgeoise peut compter sur un futur client: l'armée. Dans le cadre de son programme de soutien aux PME innovantes, la Direction générale de l'armement (DGA) a déjà investi 60.000 euros dans ce projet et commandé un premier prototype pour effectuer des essais technico-opérationnels d'ici la fin de l'année. «Moins cher et plus discret qu'un hélicoptère, Pégase nous permettrait de mener des opérations de reconnaissance, mais aussi d'intervenir sur des terrains accidentés ou difficilement accessibles, explique un porte-parole de la DGA. Par exemple, il pourrait nous permettre de traverser un fleuve alors que des infrastructures ont été détruites».

64 PME soutenues par l'armée en 2013

Un microdrone qui roule et grimpe aux murs, une caméra qui voit en couleur aussi bien le jour que la nuit, une boussole qui se fixe sur l'abdomen pour donner discrètement ses informations de manière tactile... La DGA soutient des PME innovantes depuis 2009. Pour être sélectionnées, elles doivent travailler sur des projets ayant des applications à la fois militaires et civiles. «Ce dispositif permet à ces petites entreprises d'avoir une certaine visibilité et de pouvoir les aider à concrétiser un projet qu'elles n'auraient peut-être pas pu financer», souligne le porte-parole qui déclare que la DGA a financé 64 projet à hauteur de 40 millions d'euros en 2013.



La rédaction vous conseille :

- La voiture autonome ouvre de nouveaux horizons
- Conduire sans les mains, une réalité

FIGARO.FR
Être rappelé par un expert en gestion de patrimoine

CPLUSSUR.COM
Accompagnateur d'assurance



Caroline Piquet

journaliste 1 abonné Suivre

Journaliste (Eco, social, conso, santé ...)

Me suivre sur Twitter

Ses derniers articles

- Une voiture volante française pourrait être comme...
- Un centre de remise en forme pour les cadres victi...
- Une Française à la tête de Ralph Lauren